

Accotements



RÉPUBLIQUE
ET CANTON
DE GENÈVE

POST TENEBRAS LUX



VILLE DE
GENÈVE



Conservatoire
et Jardin botaniques
Genève

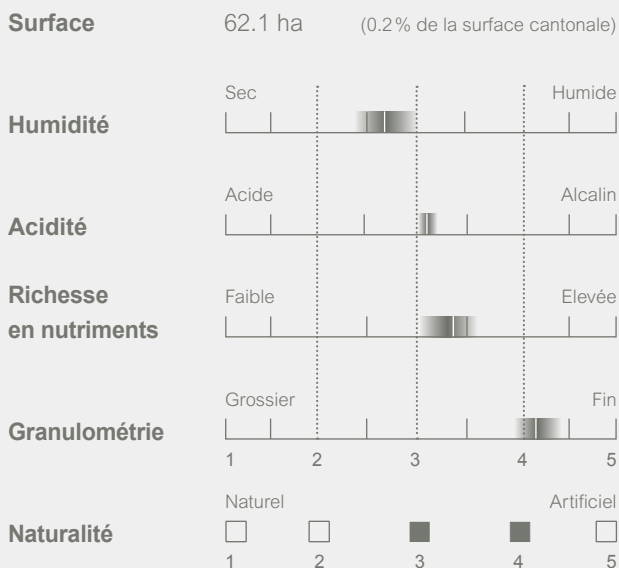
h e p i a

Haute école du paysage, d'ingénierie
et d'architecture de Genève

Accotements

Agropyro-Rumicion / Arrhenatherion / Convolvulo-Agropyron / Autres groupements non caractérisés

Profil



Identité

Equivalence :

Code du milieu : 404

Guide des milieux naturels de Suisse : 4.0.3

EUNIS : E2.2, E2.8

CORINE : 37.24, 38.22, 87.2

Protection :

—

REG : sec

Description

Les accotements correspondent aux bandes herbeuses situées le long des axes de communication. Il s'agit d'un ensemble hétérogène puisque les objets cartographiés comprennent aussi bien des surfaces de dégagement sécuritaire que des formations rudérales* graminéennes.

Principalement dominés par les graminées, les accotements constituent une catégorie à part entière en plus des massifs entretenus et des plantations également présents aux abords des routes.

La carte cantonale des milieux regroupe à l'échelle du 1 : 5'000^e les cinq variantes suivantes :

- les groupements végétaux non caractérisés des surfaces de dégagement sécuritaire correspondent aux bandes herbeuses de 1,5 m qui se rencontrent de part et d'autre de l'axe routier¹. Elles constituent la majorité des objets cartographiés et ne présentent que très ponctuellement un intérêt floristique.
- les prairies rudéralisées* à fétuque faux-roseau (*Agropyro-Rumicion : Dactylo-Festucetum*) sont dominées par la fétuque faux-roseau (*Festuca arundinacea*), souvent associée au dactyle (*Dactylis glomerata*). Leur sol à forte teneur en argile est régulièrement compacté et peut être temporairement engorgé. Elles présentent des espèces adaptées à ces contraintes comme l'agrostide stolonifère (*Agrostis stolonifera*), la houlque laineuse (*Holcus lanatus*) ou la renoncule rampante (*Ranunculus repens*).

- les prairies rudéralisées* à tanaïsie (*Arrhenatherion : Tanaceto-Arrhenatheretum*) sont des formations prairiales* au sol perturbé (entretien, passages occasionnels de véhicules, travaux), qui forment un tapis plus ou moins lâche³. Elles sont dominées par le fromental (*Arrhenatherum elatius*)³, associé au pâturin à feuilles étroites (*Poa angustifolia*)³, au chiendent rampant (*Elymus repens*)³ et occasionnellement au brome sans arête (*Bromus inermis*)³. Elles se caractérisent par la présence de plusieurs espèces rudérales* propres aux friches*, et semées dans les jachères florales, comme l'armoise commune (*Artemisia vulgaris*)³, la chicorée sauvage (*Cichorium intybus*)³, le passerage drave (*Cardaria draba*)⁵, la linaria commune (*Linaria vulgaris*)³ ou le silène des prés (*Silene pratensis*)³. La tanaïsie commune (*Tanacetum vulgare*), qui donne son nom à l'association phytosociologique du *Tanaceto-Arrhenatheretum*, n'est pas indigène* à Genève. Sa présence dans cette unité résulte d'individus échappés des cultures ou de mélanges semés dans les jachères.

- les prairies rudéralisées* à carotte sauvage (*Arrhenatherion : Dauco-Arrhenatheretum*) sont dominées par le fromental (*Arrhenatherum elatius*)³. Elles se différencient des groupements à tanaïsie par leur caractère plus thermophile*³ et la présence d'ombellifères rudérales* à floraison estivale comme la carotte (*Daucus carota*)³ ou le panais (*Pastinaca sativa*)³ favorisées par la fauche tardive³.

- les friches à chiendent (*Convolvulo-Agropyron : Convolvulo-Agropyretum*) sont dominées par le chiendent rampant

(*Elymus repens*)⁵. Elles se développent sur des secteurs dont le sol a été récemment retourné ou fortement perturbé. Il est régulièrement possible d'observer des espèces à forte multiplication végétative* comme le cirse des champs (*Cirsium arvense*)⁵, le liseron des champs (*Convolvulus arvensis*)⁵ ou la quintefeuille (*Potentilla reptans*)⁵.

Dans la mesure du possible, les talus de route à qualité biologique élevée ont été identifiés et assimilés tantôt aux prairies de fauche (extensives ou intensives), tantôt aux prairies mi-sèches. Une partie d'entre eux est encore classée sous **accotements** dans l'attente d'une validation de terrain. Compte tenu de la variété des contextes, d'autres unités rudérales sont aussi observables sur ces accotements. Minoritaires, elles ne sont pas présentement décrites.

Valeur biologique

Très artificialisés et gérés plus ou moins intensivement, les accotements présentent une valeur biologique restreinte. C'est particulièrement le cas des surfaces de dégagement sécuritaire qui sont soumises à une fauche régulière par les services d'entretien des routes¹. Notons que, sur certains grands talus, les parties supérieures (au-dessus de la zone de sécurité) sont entretenues de manière extensive. Elles peuvent alors constituer des milieux de qualité, tant pour la faune que pour la flore, et jouer le rôle de refuges*, en particulier dans

les zones de grandes cultures. Les surfaces soumises à une pression d'intervention plus lâche peuvent également contribuer à former un réseau écologique, susceptible de relier les biotopes* entre eux.

Les prairies rudéralisées* et les friches présentent une flore variée¹, bien que celle-ci soit composée de nombreuses espèces banales⁴. Cette diversité végétale offre un intérêt pour la petite faune, en particulier les insectes butineurs* en milieu urbain⁴. Néanmoins, le long des routes à trafic rapide, le déplacement d'air provoqué par la circulation réduit rapidement l'intérêt faunistique.

Vulnérabilité et gestion

Les bandes herbeuses de 1,5 m situées le long des routes font l'objet d'un entretien régulier qui répond uniquement aux contraintes sécuritaires¹.

Pour la végétation rudérale, une fauche à une hauteur minimale de 10 cm est préconisée, avec ramassage des produits de coupe* pour favoriser l'exportation des nutriments¹. Les interventions sont habituellement induites par la sécurité routière et peuvent être réalisées dès avril-mai afin que la hauteur de végétation ne dépasse pas 60 cm. Pour les talus qui s'étendent au-delà de 1,5 m, une gestion en faveur de la biodiversité devient possible. La première intervention est alors généralement effectuée entre mi-juin et fin-août¹.

Les axes de communication étant propices à la dispersion des espèces invasives*, tous les accotements doivent être inspectés afin de repérer l'apparition d'éventuels foyers¹. A titre d'exemple, mentionnons la vergerette annuelle (*Erigeron annuus*), l'ambrosie (*Ambrosia artemisiifolia*), les solidages (*Solidago* spp.), l'armoise des frères Verlot (*Artemisia verlotiorum*) ou le séneçon du Cap (*Senecio inaequidens*), capables de se développer et de se multiplier rapidement malgré la gestion attentive du milieu. L'installation de ces espèces est, de plus, souvent favorisée par les petites écorchures laissées par les machines d'entretien. Notons que les outils eux-mêmes peuvent parfois jouer bien involontairement le rôle de vecteur de dissémination*. Une fois localisées, les plantes incriminées doivent être éradiquées selon les directives en vigueur¹.



Talus avec prairie rudéralisée à tanaisie (*Tanacetum-Arrhenatheretum*), route du Mandement (Satigny).

Dynamique



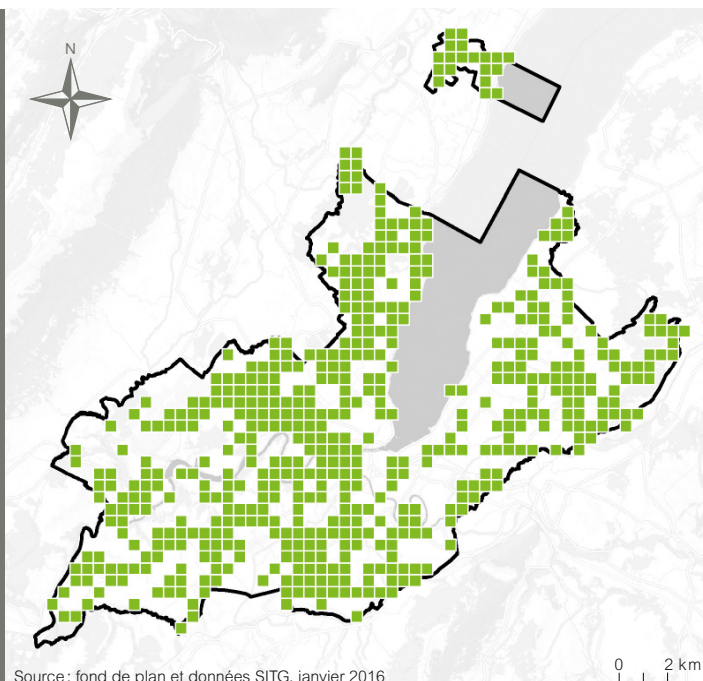
Note : la nature des groupements précédant et succédant au *Convolvulo-Agropyretum* et au *Dactylo-Festucetum* est à préciser.

Où observer ?

Le long de la plupart des routes du canton.

Quand observer ?

En juillet-août pour observer la floraison de la chicorée sauvage, du silène des prés, du panais et de la carotte sauvage.



Espèces



Agrostide stolonifère

Fromental

Armoise commune

Brome sans arêtes

Chicorée sauvage

Liseron des champs

Carotte sauvage

Chiendent rampant

Fétuque faux-roseau

Linaira vulgaire

Panais cultivé

Pâturin à feuilles étroites

Quintefeuille

Silène des prés

Agrostis stolonifera

Arrhenatherum elatius

Artemisia vulgaris

Bromus inermis

Cichorium intybus

Convolvulus arvensis

Daucus carota

Elymus repens

Festuca arundinacea

Linaria vulgaris

Pastinaca sativa

Poa angustifolia

Potentilla reptans

Silene pratensis



Campagnol des champs

Microtus arvalis



Criquet duettiste

Chorthippus brunneus

Grillon champêtre

Gryllus campestris



Fadet commun

Coenonympha pamphilus

Cuivré fuligineux

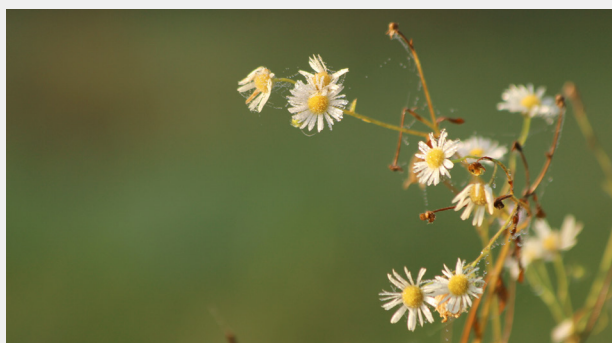
Lycaena tityrus

Myrtil

Maniola jurtina



Procrustes coriaceus



La vergerette annuelle (*Erigeron annuus*) colonise certains accotements au détriment de la flore indigène.



La propagation au bord des routes du séneçon du Cap (*Senecio inaequidens*) est néfaste à la flore de nos régions.



Espèces invasives*: Ambrosie à feuilles d'armoise (*Ambrosia artemisiifolia*), armoise des frères Verlot (*Artemisia verlotiorum*), **vergerette annuelle** (*Erigeron annuus*), **séneçon du Cap** (*Senecio inaequidens*), solidage du Canada (*Solidago canadensis*), solidage géant (*Solidago gigantea*).



Le saviez-vous ?

Les talus « à haute valeur écologique », présents sur le domaine public cantonal, ont fait l'objet d'un inventaire détaillé et ont bénéficié de mesures d'entretien spécifiques en 2014². Des relevés de végétation ont été menés afin d'identifier la composition et les priorités de conservation de ces surfaces souvent négligées², sur lesquelles se retrouve pourtant près d'un tiers de la flore genevoise.

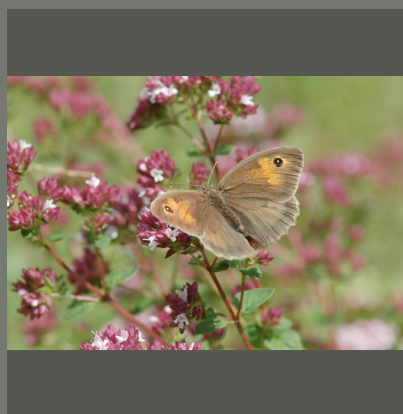
Illustrations



Armoise commune (*Artemisia vulgaris*)



Linaire vulgaire (*Linaria vulgaris*)



Myrtil (*Maniola jurtina*)



Criquet duetiste (*Chorthippus brunneus*)

Lien avec la classification phyto-ge



MOLINIO-ARRHENATHERETEA

ARRHENATHERETALIA

ARRHENATHERENALIA

Arrhenatherion elatioris

Tanaceto-Arrhenatheretum

Dauco-Arrhenatheretum

ARTEMISIETEA VULGARIS

AGROPYRETALIA INTERMEDI-REPENTIS

Convolvulo-Agropyron repentis

Convolvulo arvensis-Agropyretum repentis

PLANTAGINETEA MAJORIS

POTENTILLO-POLYGONETALIA

Agropyro-Rumicion

Dactylo-Festucetum arundinaceae

Autres groupements non caractérisés

Références

1. DGGC* et DGNP*, Entretien des espaces verts sur les routes cantonales : optimiser la sécurité routière en favorisant la biodiversité – Partie II : Entretien des surfaces herbacées et arbustives, (2014)
2. DGGC* et DGNP*, Gestion différenciée des espaces verts du domaine public cantonal, Fiches d'entretien des surfaces à haute valeur écologique, (2014)
3. Prunier P. et al., Associations végétales de Suisse – Synthèse intermédiaire «Prairies grasses et humides», (novembre 2014)
4. Delarze R. & Gonseth Y., Guide des milieux naturels de Suisse : Ecologie – Menaces – Espèces caractéristiques, Rossolis, Bussigny, 424 p., (2008)
5. Prunier P., Greulich F., Béguin C., Delarze R., Hegg O., Klötzli F., Pantke R., Peter S., Vittoz P., Associations végétales de Suisse – Clé d'identification, version intermédiaire, 160 p., (27 mai 2014)

Auteurs Sophie Pasche, Yves Bourguignon, Pascal Martin, Florian Mombrial, Patrice Prunier **Collaborateurs** Mathieu Chevalier, Mathieu Comte, Laure Figeat **Illustrations** (dans l'ordre d'apparition de gauche à droite et de haut en bas) : Manuel Faustino – Surface de dégagement sécuritaire, Les Greseaux (Jussy); Alison Lacroix – *Cichorium intybus*; Patrice Prunier – *Silene pratensis*; Ludovic Bonin – *Festuca arundinacea*; Virginie Demule – *Daucus carota*; Manuel Faustino – Talus avec prairie rudéralisée à tanaisie (*Tanaceto-Arrhenatheretum*), route du Mandement (Satigny); Alison Lacroix – *Erigeron annuus*; Jonas Duvoisin – *Senecio inaequidens*; DGGC* – Surface à haute valeur écologique, Route de Verbois (Russin); Ludovic Bonin – *Artemisia vulgaris*; Patrice Prunier – *Linaria vulgaris*; Emmanuel Wermeille – *Maniola jurtina*; Kevin Gurcel – *Chorthippus brunneus* **Contributeurs voir [ici](#).**

Ce document appartient au corpus de fiches descriptives des milieux genevois. L'ensemble des fiches est accessible et téléchargeable [ici](#). Le mode d'emploi des fiches est accessible [ici](#). Les termes annotés (*) sont décrits dans le glossaire [ici](#). La liste des acronymes est accessible [ici](#). Date de publication : Novembre 2016.

Direction générale
de l'agriculture et de la nature
Rue des Battoirs 7
1205 Genève
T 022 546 76 00 | www.ge.ch/nature

Conservatoire et Jardin botaniques
de la Ville de Genève
Chemin de l'Impératrice 1
1292 Chambésy-Genève
T 022 418 51 00 | www.cjb-geneve.ch

Haute école du paysage, d'ingénierie
et d'architecture de Genève
150 route de Presinge
1254 Jussy-Genève
T 022 546 68 55 | hepia.hesge.ch